

FIG. 4. — VUE D'ENSEMBLE prise de la rive gauche de la Meuse (hélicoptère), montrant la grande verrière, puis la section restauration et, tout à fait à gauche, le parking et le pont Albert I^{er}.

LE PALAIS DES CONGRÈS, A LIÈGE

Architecte : Bureau d'Architecture et d'Urbanisme « L'Equerre »

A notre époque, où l'Europe s'efforce de prendre corps, où les distances ne sont plus un obstacle, se multiplient les conférences, les échanges de vues, les congrès nationaux ou internationaux. Liège, au carrefour des grands courants économiques européens, au croisement des grands axes routiers et ferroviaires internationaux, au centre d'une importante région industrielle située au cœur de la C. E. C. A., jouit d'une situation géographique privilégiée, qui en fait un rendez-vous de choix pour les entrevues et congrès de grande envergure.

Par ailleurs, 1958 fut l'année de l'Exposition Universelle, visitée par plus de 40 millions de personnes venues des quatre coins du monde. De nombreuses rencontres internationales eurent lieu en Belgique à cette occasion et la Ville de Liège s'associa à l'effort de la Belgique entière en mettant à la disposition des organisateurs de congrès, un ensemble de locaux et de services très perfectionnés, dont ce Palais des Congrès, objet de la présente description, est l'un des bâtiments de ce type le plus rationnellement équipé en Europe.

Façonnée par ses éléments naturels l'eau et le charbon, Liège, ville en perpétuelle évolution, a toujours accordé aux sciences, aux techniques et aux arts, sa foi, sa ferveur et sa sensibilité.

L'étranger s'éprend de cette ancienne ville capitale, souriante, attirante et affable. « Petite France de Meuse », selon Michelet, centre culturel d'une exceptionnelle richesse, capitale intellectuelle de Wallonie, Liège captive par ses contrastes continuels, son relief agréable et varié. Ville à l'affabilité spontanée, au cœur généreux, Liège reste à la mesure de l'homme.

Situation

Le Parc de la Boverie (joyau de la ville) fut choisi comme emplacement pour la construction du Palais des Congrès.

Le voisinage de plans d'eau importants, une végétation variée et hautement décorative en font un cadre exceptionnel. Bien qu'au plein cœur de la ville, il compte parmi les endroits les plus calmes et les plus aisément accessibles. En liaison avec les routes nationales qui traversent la ville, à quelque 800 m à vol d'oiseau de la gare des Guillemins, à 150 m de l'héliport, il est bien le site le plus séduisant, le plus accueillant, le plus apte à impressionner favorablement.



FIG. 5. — LA GRANDE SALLE DU PALAIS DES CONGRÈS (1 000 places).

La liaison avec le centre commercial de la cité s'opère par des artères qui ont grande allure et qui développent successivement le spectacle prestigieux du pont Albert 1^{er}, des Terrasses, du Parc d'Avroy et du Mont-Saint-Martin.

De plus, l'emplacement retenu pour l'édification du Palais permet d'utiliser de vastes espaces capables d'assurer une solution satisfaisante au problème du parking lié invariablement aux concentrations de congressistes.

Programme

Pour que le Palais des Congrès de Liège fût un outil vraiment efficace, il convenait que le programme définissant son importance, son rôle, ses activités et le mécanisme de son fonctionnement soit dressé avec circonspection.

Les éléments préjudiciels conduisant au programme à réaliser, — à savoir choix du site, choix d'un bâtiment uniquement à usage de congrès, ou d'un complexe groupant diverses fonctions plus ou moins complémentaires, opportunité de tenir simultanément plusieurs congrès et enfin importance des congrès futurs — furent envisagés successivement.

De la réponse à ces différents problèmes résulte la détermination du nombre, des caractéristiques et de la capacité des diverses salles à réaliser.

Un palais des Congrès ne peut prétendre, à l'heure présente, à une activité continue, établie sur tout le cours de l'année. Chaque congrès a comme corollaire, une série d'excursions et de visites guidées, qui réunissent leurs meilleures conditions de succès à la bonne saison.

Pratiquement, il existe une saison pour les Congrès, de sorte que le calendrier d'occupation des locaux d'une telle installation connaît des moments de forte concentration et des périodes de désertion. C'est là un phénomène tangible et sensible.

Pour créer une impression de vie, de loin non négligeable pour les congressistes, il fallait assurer un foyer d'activité aussi constant que possible.

En dehors du restaurant qui a le privilège de se trouver au Jardin d'Acclimatation dans un cadre particulièrement radieux, il fallait favoriser l'installation dans le bâtiment des Congrès, de toutes espèces d'organismes, capables de devenir des utilisateurs plus ou moins assurés et plus ou moins fréquents des diverses petites salles prévues au programme.

Le Palais des Congrès qui accessoirement doit également être une Maison des Associations, peut être le siège d'une foule de groupements de toutes natures, artistiques et scientifiques.

D'autre part, s'il n'est pas strictement requis d'héberger à la fois deux grands congrès, on peut songer raisonnablement à trouver en même temps

à Liège, deux congrès d'importance moyenne ou un vaste congrès et une réunion plus modeste. La détermination de l'importance numérique maximum des participants aux congrès que Liège peut se proposer d'accueillir était une question importante à résoudre.

Les architectes établirent un graphique sur la base de chiffres recueillis par la revue « Associations Internationales », chiffres indiquant pour les seules réunions internationales recensées, le contingent des congressistes participants.

L'étude de ce graphique révèle que si les congrès de 500 personnes maximum représentent environ 60 % du nombre total des congrès, ils n'intéressent cependant que 25 % du nombre total des congressistes. Les congrès de 800 personnes maximum représentent presque 80 % du nombre des réunions internationales et groupent environ 45 % du nombre total des congressistes. Les congrès de 1 000 personnes maximum totalisent 86 % du nombre total des réunions internationales et rassemblent 57 % du nombre total des participants. Une salle construite pour 1 500 personnes pourrait abriter 92 % des congrès et accueillir 75 % des congressistes.

Et pour une salle de 2 000 places, ces chiffres deviennent respectivement 97 % et 90 %.

S'il est certain qu'un grand nombre de petits congrès, leur variété et leur fréquence sont déjà enviables pour la ville de Liège et surtout au point de vue culturel, il est hors de doute que le relief particulier des vastes réunions et l'intérêt économique qu'elles revêtent, incitent fortement à chercher à pouvoir donner également abri à des congrès à fortes participations. Compte tenu d'ailleurs du souhait légitime de pouvoir héberger deux congrès simultanés, il était raisonnable de prévoir, en plus des salles accessoires, que le Palais des Congrès soit équipé d'une première salle de 1 000 personnes (87 % des congrès et plus ou moins 60 % des congressistes) et d'une deuxième salle de 500 places (60 % des congrès).

Des concentrations effectives de plus de 1 500 personnes (92 % des congrès et 75 % des congressistes) installées dans d'excellentes conditions de travail restent d'ailleurs tout à fait possibles par la conjonction des deux salles, avec l'aide des progrès techniques considérables acquis récemment dans le domaine de la transmission de la parole (directe ou traduite) et de l'image.

A la suite de ces considérations et après visites de constructions similaires (Palais des Congrès à Zürich, Maison de l'Europe à Strasbourg, Aalborg-hallen à Aalborg (Danemark), Palais de Chaillot (O. T. A. N.) à Paris, Palais des Congrès à Rome, Siège de la F. A. O. à Rome) et examen de quelques projets, tel le projet du Palais des Congrès Internationaux à Bruxelles, les architectes arrêterent en accord avec l'Echevinat des Travaux de la Ville de Liège, le programme décrit ci-dessous et réalisé suivant les plans ci-contre.

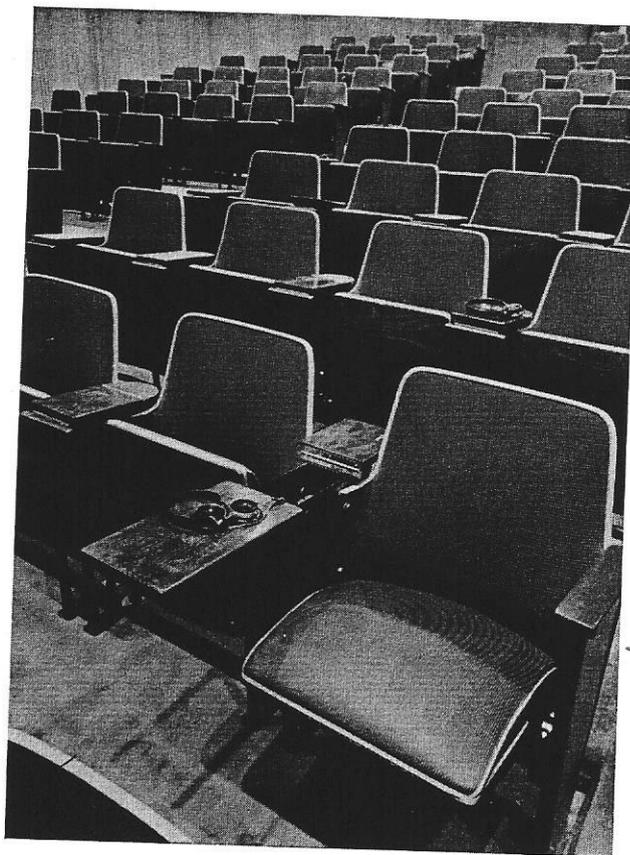


FIG. 6. — LES FAUTEUILS AVEC TABLETTE DE TRAVAIL ESCAMOTABLE équipant les différentes salles des congrès.

Etude du plan

Le Palais des Congrès (fig. 4) n'a pas pour seul but d'héberger les congrès nationaux et internationaux. Il comporte trois grandes sections d'activités différentes, entièrement distinctes, mais néanmoins conçues et associées harmonieusement de telle manière que des liaisons puissent s'établir aisément et rapidement entre elles.

PREMIÈRE SECTION : SALLES DE CONGRÈS

La section des congrès, conférences littéraires et scientifiques, séances d'études et manifestations d'art, occupe la plus grande partie de la construction. Elle comprend trois salles de congrès, totalement isolées les unes des autres et pouvant contenir respectivement 1 000, 500 et 200 personnes en séance plénière (fig. 5).

Chacune de ces salles est équipée : a) de fauteuils avec tablette de travail escamotable (fig. 6); b) d'une installation complète d'amplification comprenant des micros baladeurs pour les inter-

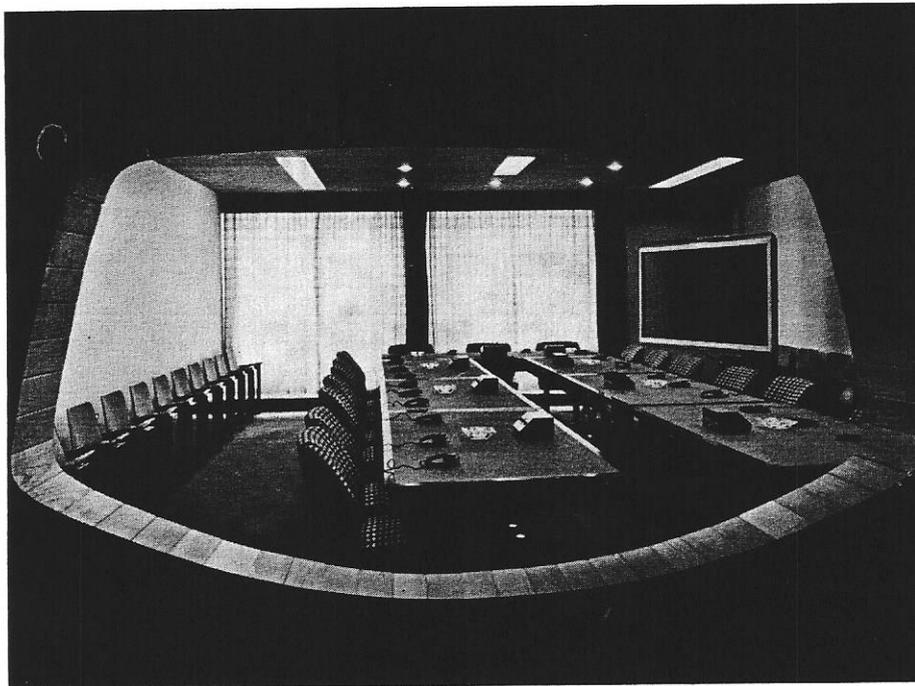


FIG. 7. — VUE D'UNE SALLE DE COMMISSIONS, à travers la vitre d'une cabine d'interprétation.

Au niveau du quai de la Meuse et sous la salle des pas perdus sont établies dix salles de commissions (fig. 7, 8 et 11) prenant jour côté Meuse. Elles sont ouvertes sur un troisième foyer (foyer des commissions). Ces salles sont séparées par des cloisons mobiles permettant toutes les combinaisons de subdivisions imposées par les nécessités. Elles sont pourvues de cabines d'interprétation. Ces salles conviennent parfaitement aux réunions d'affaires, séminaires, conférences et causeries:

pellations, répartis dans la salle; c) de dispositifs cinématographiques et radiophoniques permettant notamment la projection de films, la prise de son (radio) et de vues (télévision); d) de cabines d'interprétation simultanée en six langues, logées à mi-hauteur dans les parties séparant les salles, et du matériel complet d'interprétation; e) de tribunes réservées à la presse et situées au même niveau que les cabines d'interprétation; f) d'appareils d'enregistrement.

Elles possèdent un équipement spécialement conçu pour les conférences diplomatiques : interprétation simultanée, projections et enregistrements.

La section destinée aux congrès comprend en outre une série de locaux et de services permettant la tenue simultanée de deux ou trois congrès ou conférences internationales.

Chaque salle est pourvue de trois entrées distinctes susceptibles d'être réservées en cas de conférence officielle, respectivement aux congressistes, à la presse, au bureau et aux invités de marque.

En cas de congrès à très fortes participations (1 500 à 2 000 personnes) les travaux pourront être suivis simultanément des trois salles au moyen de la télévision sur grand écran avec transmission intérieure par câble.



FIG. 8. — AUTRE SALLE DE COMMISSIONS.

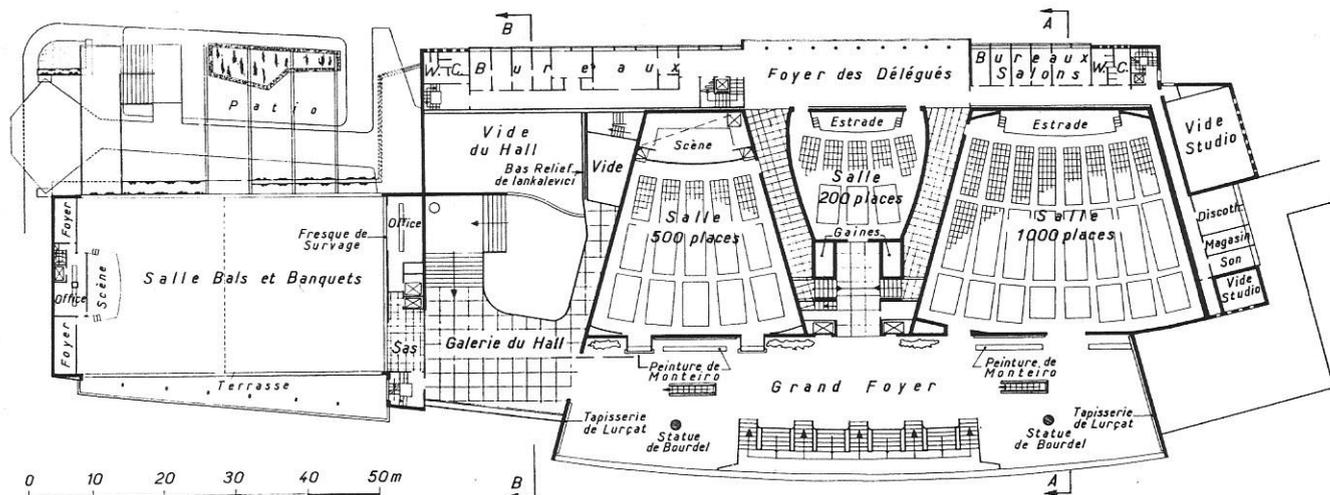


FIG. 9. — PLAN DU PREMIER ÉTAGE.

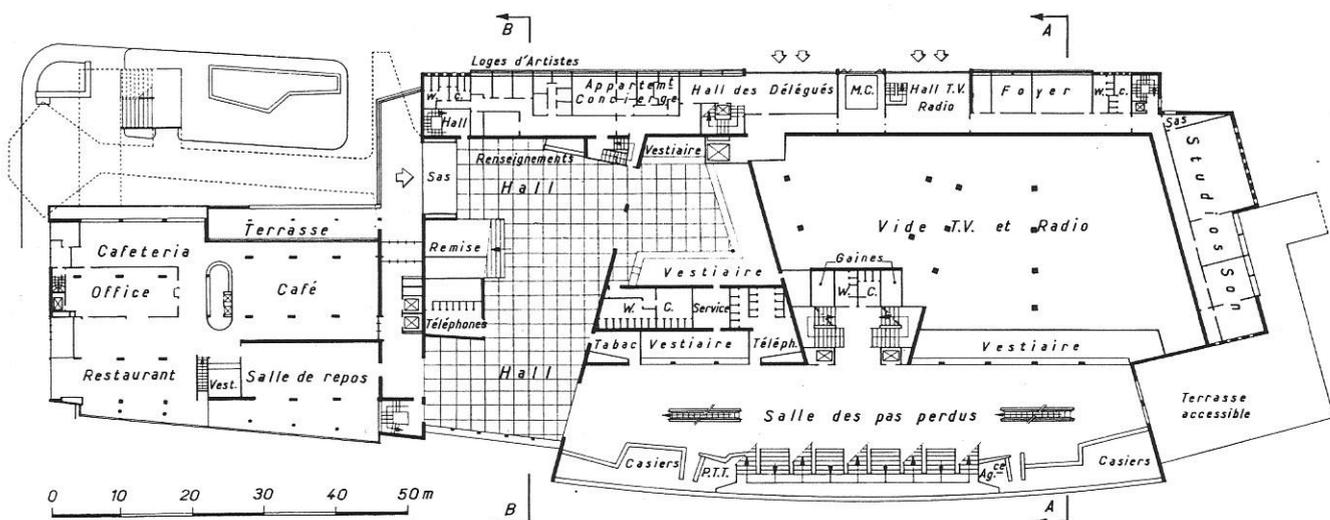


FIG. 10. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE (niveau parc).

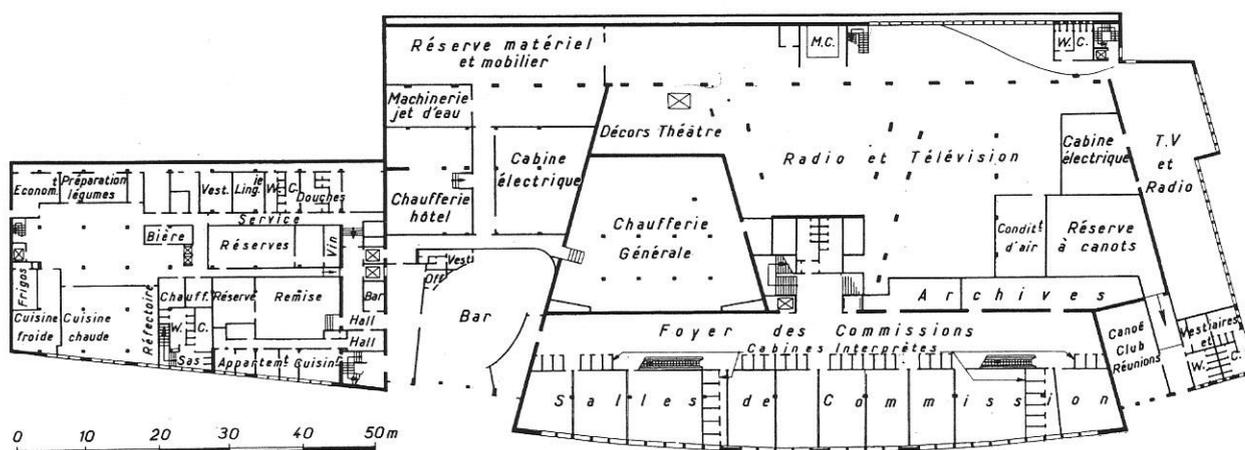


FIG. 11. — PLAN DU SOUS-SOL (niveau quai).

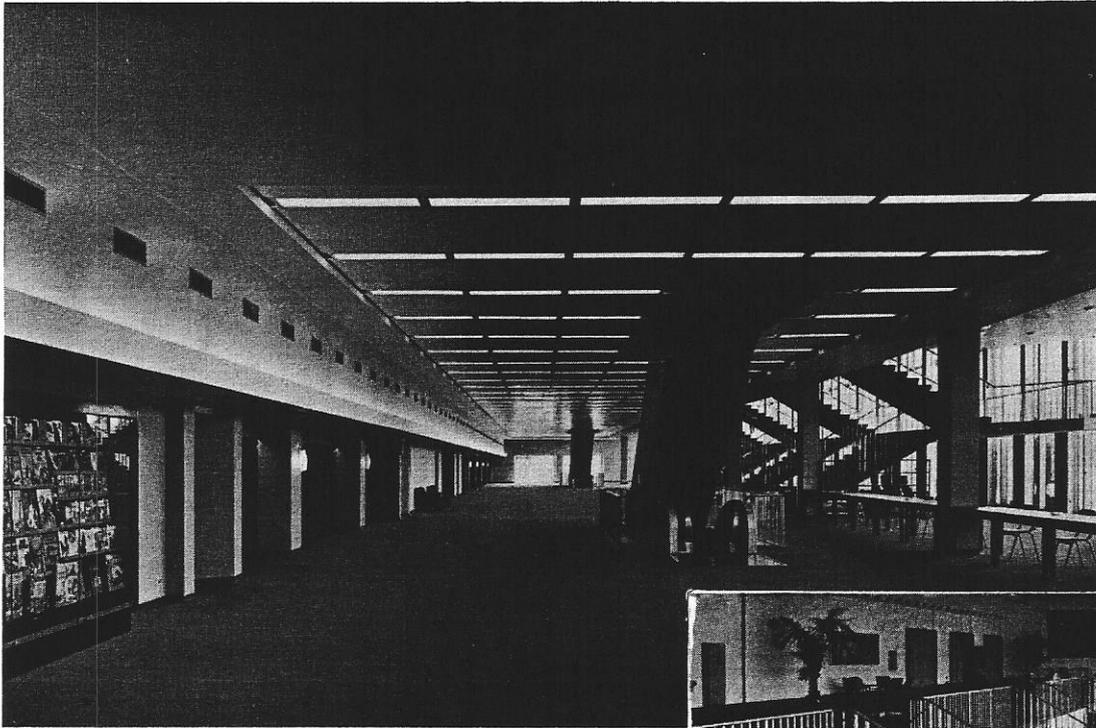
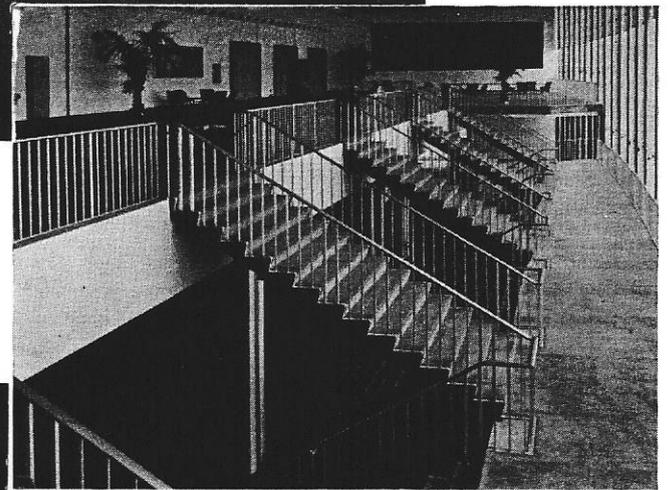


FIG. 12. — LA SALLE DES PAS PERDUS (niveau parc). Remarquer les deux groupes d'escalators.

FIG. 13 (ci-dessous). — LES ESCALIERS montant de la salle des pas perdus au grand foyer.



Au niveau du parc s'étale une grande salle des pas perdus de 98 m de longueur (fig. 12), entièrement ouverte sur le fleuve et où nous rencontrons les vestiaires, les toilettes, les bureaux et cabines téléphoniques (avec lignes dérivées en priorité pour la presse), ainsi qu'une multitude de com-

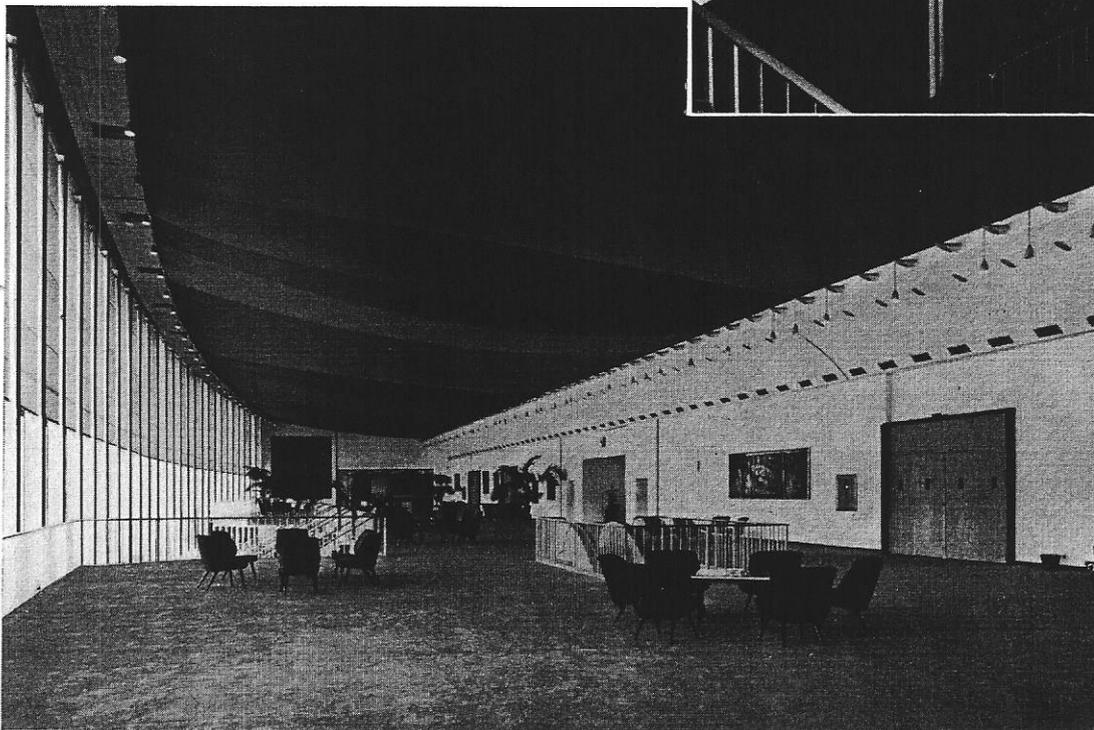
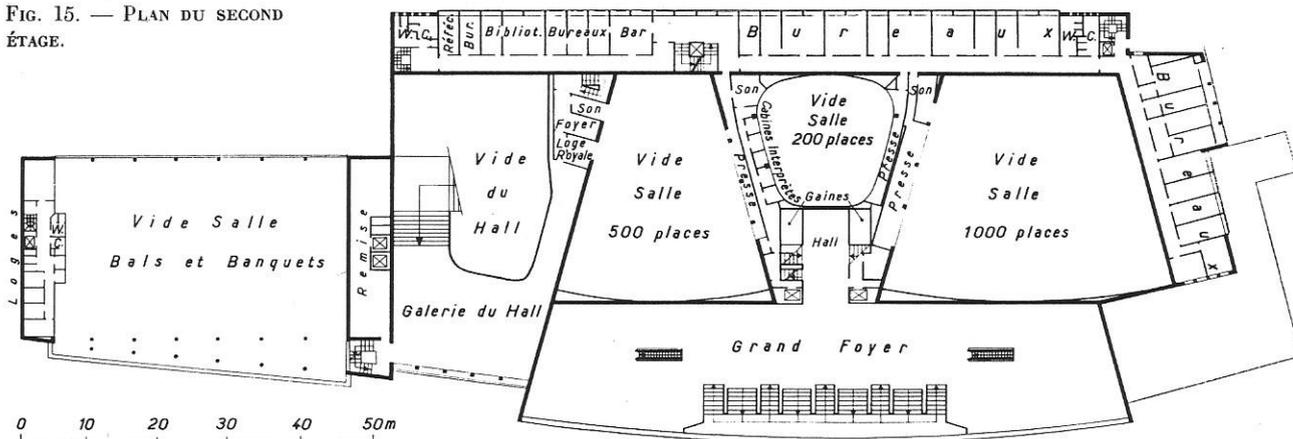


FIG. 14 (à gauche). — LE GRAND FOYER. A droite, entrée des trois salles de congrès. Au fond et à gauche, tapisserie de Lurçat. Tout au fond, entrée de la grande salle des fêtes.

FIG. 15. — PLAN DU SECOND ÉTAGE.



modités : bureau de poste, agence de voyage et d'hôtellerie, banque et bureau de change, rayons de librairie et de journaux, boutiques de souvenirs et enfin une galerie d'expositions artistiques.

En parcourant cette salle prenant sa lumière sur la Meuse, on imagine un transatlantique moderne, tellement est sensible la présence de l'eau.

Empruntons un des escaliers (fig. 13) conduisant vers le grand foyer (fig. 14) ouvert sur les plus jolies perspectives citadines et sur l'éclaboussante luminosité du fleuve. Pourvu de nombreux fauteuils clubs et doté de dispositifs d'indications visuelles ou sonores relatives aux travaux des congrès, ce grand foyer comporte encore deux galeries où pourront être exposés des documents, livres, revues, brochures, plans, etc. se rapportant aux thèmes des congrès (fig. 14 et 15).

Deux escalators donnent directement accès de la salle des pas perdus vers le grand foyer et deux autres vers les salles de commission au niveau du quai.

Les trois salles d'assemblée générale communiquent, côté tribune, avec un second foyer muni d'un bar amovible où se réunissent les délégations

officielles. Tout à côté, les organisateurs de congrès ont à leur disposition des bureaux, salons, réservés au bureau permanent du congrès, ainsi que des bureaux entièrement équipés destinés aux services administratifs du Secrétariat Général : dactylographie, polycopie, traduction, reproduction de plans et microfilms, archives, etc.

Au second étage sont aménagés des bureaux similaires : bureaux de secrétariat, salle d'information et de rédaction, bar de la presse, locaux pour interviews (radio, télévision et presse), de petits salons de réception des journaux radiophoniques ou télévisés à l'usage des congressistes étrangers, un bureau d'émission et de diffusion des avis pour les congressistes, le tout relié par un réseau téléphonique intérieur et extérieur.

Les congressistes et usagers du Palais jouissent d'un certain nombre d'autres facilités fonctionnelles. Un bureau général de renseignements que dessert un personnel polyglotte est à leur disposition dans le grand hall d'entrée (fig. 17) faisant suite au patio (fig. 2).

Un parking spécial composé de deux aires de stationnement superposées (l'une non couverte) pour

FIG. 16. — COUPE TRANSVERSALE AA, sur la grande salle de 1000 places.

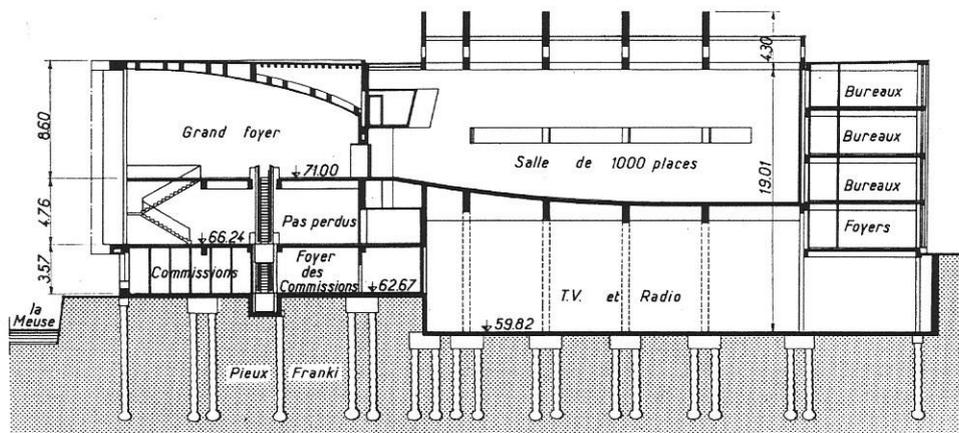




FIG. 17. — LE HALL D'ENTRÉE (accueil) avec l'escalier monumental vers la salle des fêtes (à droite) et le grand foyer (à gauche).

230 voitures avec service intérieur de dispatching, est aménagé à l'entrée du Palais entre celui-ci et la place d'Italie.

Les drapeaux des divers pays participants aux congrès flottent fièrement aux mâts des hampes dressés en bordure du fleuve. C'est un élément psychologique important dans la réussite de réunions semblables. Possédant aussi ses propres embarcadères le Palais peut être en liaison directe avec les halls d'exposition de Coronmeuse et être le point de départ d'excursions croisières sur le fleuve qui permettent une découverte originale de la Cité et de sa région industrielle. Aujourd'hui, ces excursions sont régulièrement inscrites au programme des principaux congrès.

DEUXIÈME SECTION : RADIO ET TÉLÉVISION

Une partie du Palais ($\pm 25\ 000\ m^3$ de volume bâti) abritera des studios de radio et de télévision, pourvus des installations techniques les plus modernes.

Les organisateurs de congrès ou de conférences internationales pourront retirer de ces installations des avantages indéniables; la retransmission des débats et travaux par la radio ou la télévision, en direct ou en différé pouvant s'effectuer très aisément. Il sera de même possible d'interviewer sur place, dans les meilleures conditions techniques l'une ou l'autre personnalité. D'ailleurs les congressistes qui le désireraient pourront assister sans quitter le Palais à des représentations musicales, théâtrales ou chorégraphiques, ainsi qu'à des séances de variétés et de cabaret, organisées par les studios de radio et télévision.

TROISIÈME SECTION : RESTAURATION ET DÉLASSEMENT

Un restaurant, avec terrasse surplombant la Meuse, une brasserie, une cafétéria, une salle de repos et de lecture, un bar permanent spécialement réservé aux congressistes et une salle des fêtes et banquets pouvant accepter 1 200 convives constituent une part importante de la construction.

La salle des fêtes (fig. 9), richement décorée et entièrement vitrée, prend sa clarté d'un côté sur la Meuse sans cesse animée et de l'autre, sur un parc verdoyant et délicieux. Elle est équipée de deux offices et sera pourvue d'un dispositif de cloisons mobiles permettant notamment d'adapter le volume utile de la salle au nombre de convives.

Parti architectural

Le Palais s'étire le long de la rive droite de la Meuse un peu en amont du nouveau pont Albert I^{er}; il constitue néanmoins un bâtiment relativement profond et malgré le souci d'encombrer le site au minimum, il est une construction de grande surface. Les diverses activités prévues dans le programme exigent une expression architecturale différente pour chaque partie, que l'on voit nettement apparaître sur les photographies.

Construites en bordure d'un fleuve majestueux et d'un parc aux frondaisons remarquables, en un lieu calme et aéré, voisin de la vie citadine intense,

les diverses façades s'ouvrent aussi largement que possible devant ces joyaux naturels vivants et pleins d'intérêts.

Le grand foyer dessine une surface un peu plus intellectuelle, un peu plus grave que la salle des fêtes ou les restaurants, qui l'un et l'autre sont égayés par la note vive des stores de couleur, nécessaires en cet endroit dégagé et baigné de lumière. La façade arrière (côté parc) du Palais proprement dit, a été traitée beaucoup plus sobrement.

Les niveaux des divers étages ont été déterminés en fonction d'un double souci : soustraire le bâtiment aux effets des variations de niveau de la Meuse et réaliser une construction importante avec le minimum de hauteur pour ne pas encombrer et détruire le site naturel.

Détails de construction

Dans le but de ne pas empiéter trop largement sur le parc, le fleuve a été rectifié sur la rive droite et régularisé au gabarit préconisé pour la zone du nouveau pont Albert I^{er}. On a récupéré de la sorte une surface appréciable, tout en laissant à la Meuse une largeur variable de 120 à 135 m.

La nature alluviale du terrain de fondation, l'importance et la distribution des charges imposèrent des pieux de fondation. Le bâtiment est fondé sur 790 pieux Franki, moulés dans le sol.

Pour empêcher l'infiltration des eaux ou l'inondation des parties inférieures de la construction, un cuvelage étanche en béton armé a été réalisé sous l'ensemble du bâtiment (fig. 18 et 19). Il a nécessité 12 000 m² d'étanchéité. Pendant l'exécution des travaux, une crue importante de la Meuse

a obligé d'inonder le cuvelage avec 0,80 m d'eau (pompée de la Meuse) pour le lester et ainsi résister aux poussées hydrostatiques.

La structure de l'ensemble est réalisée entièrement en béton armé y compris les voiles de remplissage des façades latérales nord et sud, mais à l'exception des supports de la verrière du Palais proprement dit, exécutés en poutrelles métalliques. La plupart des planchers en béton sont nervurés. Des profilés creux ont été incorporés dans la partie inférieure des nervures, auxquels sont suspendus les plafonds et canalisations diverses.

Les trois salles principales sont couvertes par des dalles minces prenant appui sur des arcs paraboliques en béton armé munis de tirants précontraints. La toiture sur le hall d'accueil est constituée par une dalle de 7 cm, prenant appui sur une série de nervures de 0,30 x 1,20 m, distantes de 1,00 m d'axe en axe.

Il a été prévu trois joints de dilatation, mais ils ne traversent pas les éléments du cuvelage.

12 000 m³ de béton, 2 000 t d'acier, 6 000 t de ciment métallurgique ont été nécessaires pour la réalisation de la construction. L'étude des bétons a été confiée au Bureau d'Etudes A. Bagon, à Liège.

L'élégante sobriété des façades du Palais est due en partie au choix de dalles en pierres de taille. 280 m³ de pierres en calcaire viséen de Vinalmont, de teinte claire, furent utilisés. La façade est (côté parc) a reçu un revêtement en éléments de mosaïque en grès cérame fin vitrifié de 2 cm x 2 cm, de teinte bleue claire.

Le petit granit d'Ourthe et d'Amblève a été choisi pour les soubassements, seuils des portes et fenêtres, et couvre-murs, en raison de sa haute résistance et de la finesse de son grain.

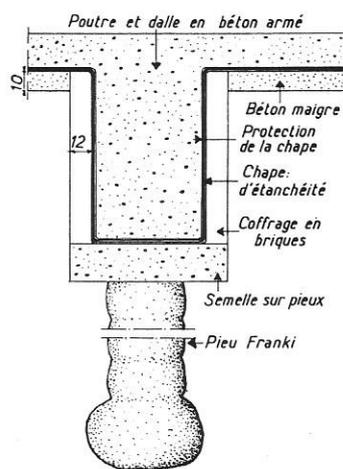
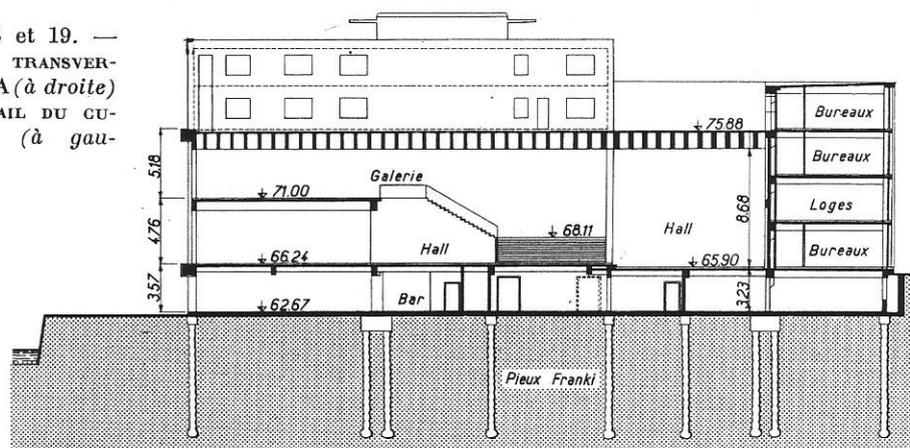


FIG. 18 et 19. — COUPE TRANSVERSALE AA (à droite) ET DÉTAIL DU CUVELAGE (à gauche).



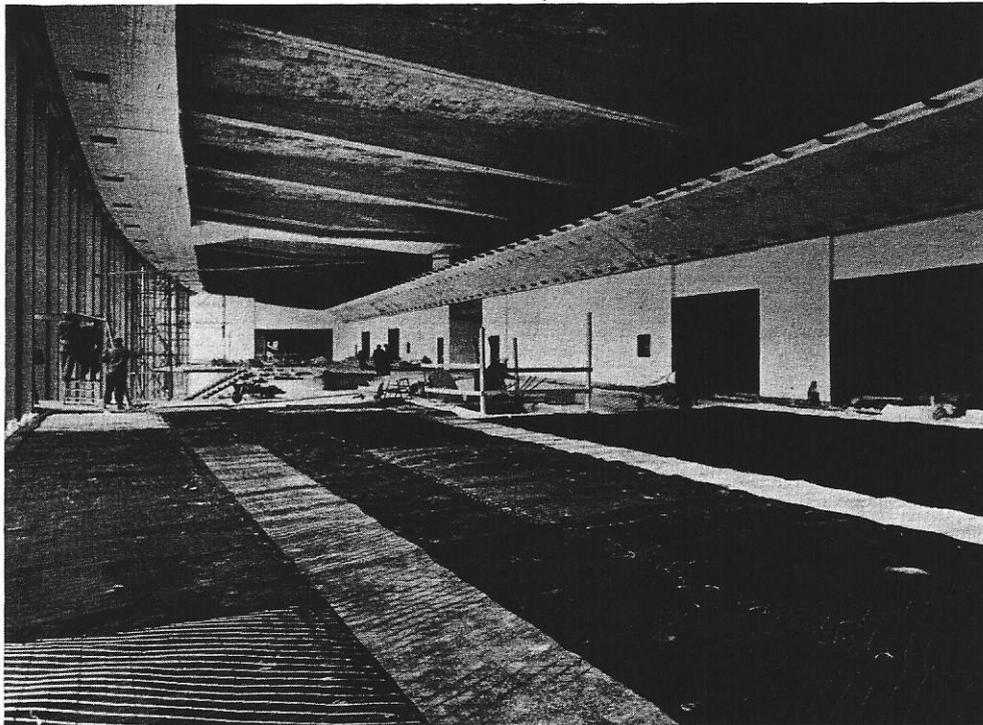


FIG. 20 (à gauche). — LES POUTRES DE LA TOITURE DU GRAND FOYER. Elles prennent appui à gauche sur les supports métalliques. On remarque la gaine de pulsation du grand foyer, à droite, et celle de reprise, à gauche, devant la grande verrière. Noter la chape d'isolation du plancher, prête à recevoir les dalles flottantes.

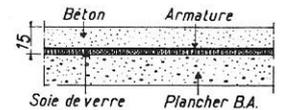


FIG. 21. — ISOLATION DU PLANCHER.

FIG. 22 (ci-dessous). — LES GAINES DE REPRISE D'AIR, sous le sol de la salle de 500 personnes. Remplissage des murs et cloisons en béton léger cellulaire.

Les châssis avec vitrage double en glaces polies claires de la grande verrière (fig. 3), les châssis guillotines de la salle des fêtes, de très grandes dimensions, les plus grandes réalisées à ce jour, les châssis réversibles des bureaux, avec isolants encastrés, sont réalisés en aluminium anodisé teinte naturelle, adoptés pour leur élégance et leur finesse d'aspect.

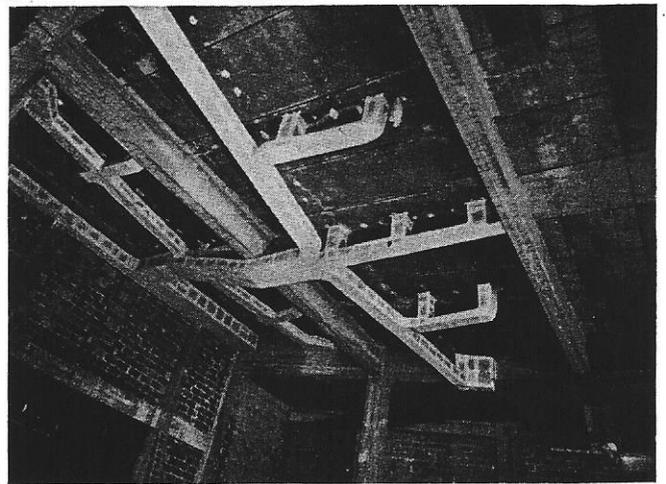
Les terrasses à circulation sont couvertes par une chape étanche en roofing et protégées par des dalles de drainage en béton perméable de $30 \times 30 \times 5$ cm, qui permettent en outre le lavage naturel des recouvrements.

Les toitures courbes des salles sont couvertes par une chape étanche en roofing protégée d'une feuille d'aluminium lisse de 0,4 mm d'épaisseur. Les toitures présentent au total une surface de 10 000 m².

L'isolation des planchers comprend des dalles flottantes en béton de 10 cm d'épaisseur, posées sur un matelas en soie de verre de 20 mm d'épaisseur avec interposition d'un feutre asphaltique.

Les planchers des locaux du sous-sol sont revêtus de dalles céramiques, ceux des locaux sanitaires par des carreaux en grès cérame fin vitrifié.

La salle des fêtes a reçu un parquet en chêne français; les bureaux et dégagement ont leur sol recouverts de linoléum de 3,2 mm d'épaisseur (3 000 m²).



Tous les locaux réservés aux congrès, les trois salles principales, les dix salles de commission, la salle de repos, le grand foyer, la salle des pas perdus ont reçu des tapis de sol en laine (8 000 m²).

Le hall d'accueil de même que l'escalier monumental vers le grand foyer et la salle des fêtes ont un revêtement en dalles en marbre Travertin.

Les revêtements muraux des cuisines sont en carreaux de faïence, ton pastel. Ceux des lavatoires en grès, ton bleu clair.

En principe, les portes intérieures des locaux destinés au public sont en acajou sapelli verni; celles des locaux secondaires sont peintes.



FIG. 23. — UNE DES FRESQUES DE LA SALLE DES FÊTES : « La Paix » DE LÉOPOLD SURVAGE.

12 000 m² de plafonds sont réalisés en métal déployé avec enduit au mortier de plafonneur. 3 000 m² sont en plaques de plâtre perforées. 16 000 m² de murs ont reçu un enduit au mortier de plafonneur et 3 000 m² un enduit gratté.

Les remplissages intérieurs sont en blocs de béton cellulaire choisis pour leur légèreté et leur répercussion sur le poids du bâtiment et la structure de l'ossature; pour leur facilité et leur rapidité de mise en œuvre; pour leur excellent coefficient d'isolation thermique et acoustique.

L'installation électrique est réalisée par 250 km de tubes en acier encastrés.

L'installation téléphonique comprend 11 cabines téléphoniques pour les relations extérieures et 200 postes téléphoniques intérieurs.

Pour compléter l'installation citons encore : 7 postes de télévision fonctionnant en circuit fermé, 1 600 casques avec écouteurs (traduction simultanée), une dizaine de projecteurs cinématographiques.

Chauffage et conditionnement

L'exploitation des deux blocs principaux du Palais des Congrès est totalement différente.

Le bloc nord, c'est-à-dire le bloc restaurant, salle des fêtes, possède sa chaufferie; le bloc sud ou Palais des Congrès proprement dit possède également sa chaufferie.

Chacune des deux installations comprend du chauffage par rayonnement du sol; des radiateurs à l'eau chaude; des chambres de conditionnement d'air intégral, c'est-à-dire pouvant chauffer et humidifier l'air ou le refroidir et l'assécher et enfin du chauffage par air chaud pulsé.

La chaufferie du bloc nord développe une puissance de 1 550 000 K cal/h et celle du bloc sud une puissance presque double, soit 2 975 000 K cal/h. Le volume d'air traité dans cinq chambres

de conditionnement s'élève à 337.000 m³/h et le volume d'air chaud pulsé s'élève à 105 000 m³/h.

La puissance frigorifique nécessaire pour le conditionnement de l'air est obtenue par quatre compresseurs frigorifiques Fréon de 3 000 000 frig/h chacun; de plus une cuve d'eau glacée peut accumuler 3 600 000 frigories.

La puissance totale des moteurs électriques pour les deux installations s'élève à 740 chevaux.

Les installations furent réalisées par l'association momentanée de trois firmes, S. A. Chauray à Bruxelles, S. A. A. Fryns à Liège et S. A. Sulzer Frères à Bruxelles.

L'étude préalable a été faite par le bureau d'études O. Witmeur à Liège.

Décoration

Il fallait assurer au Palais des Congrès, également centre culturel, une décoration digne de son architecture.

Lieu de rencontre de personnalités étrangères, il convenait de faire appel au talent d'artistes de nationalités différentes. C'est ainsi que l'on découvre deux tapisseries du Français Lurçat, « Le jour heureux » et « La nuit heureuse », deux créations exceptionnelles.

La salle des fêtes nous offre une composition originale d'un autre Français, Léopold Survage, composition séduisante, illustrant l'idéal des bâtisseurs du Palais : « La Paix » (fig. 23). Le grand peintre brésilien Vicente Do Rego Monteiro propose deux de ses toiles : « Les paveurs » et « Le vacher », compositions remarquables par le sens décoratif qu'elles révèlent.

Les artistes belges appelés à participer à la décoration intérieure et extérieure du Palais furent nombreux. Le motif abstrait décorant la façade nord est dû au sculpteur F. Wybaux. M^{me} E. Herbiet a créé la céramique située à l'entrée principale.



FIG. 24. — UN DES PANNEAUX EN LAQUE, œuvre de R. Crommelynck, décorant le salon des régisseurs.

La remarquable frise qui décore le hall d'accueil, réalisée en pierres de France, selon une technique spéciale en très faible relief, est l'œuvre du Belge de Bessarabie I. Ianchelevici. Elle a pour thème : « La Rencontre », thème idéal s'il en est. « C'est tout le destin du Palais des Congrès, lieu d'accueil et de fraternité », qui se révèle dans cette œuvre, où au souci de la forme s'allie une large émotion humaine (fig. 25).

Autres œuvres admirables : une grande statue en bois de teck due à L. Dupont; une sculpture en marbre de Carrare de M. Gillard; un « Clown » en aluminium doré dû à J. Braun, œuvre qui frappe par l'audace mesurée de ses formes.

Nous pouvons aussi contempler dans le foyer des délégués, une frise abstraite en céramique de Delahaut et une tête en pierres, d'Augusta Berbuto.

Deux peintres flamands, J. Burssens et A. Bockstael présentent, le premier une peinture abstraite « Février » et le second « La route heureuse ».

Plusieurs peintres wallons ont également collaboré à la décoration du Palais. F. Steven présente quatre toiles

parmi lesquelles nous pouvons admirer « Le mineur », une de ses plus belles œuvres.

Quatre panneaux en laque de R. Crommelynck (fig. 24), contribuent à donner au salon des régisseurs une note intime et confortable. P. Daxhelet propose une fresque sur le thème évocateur « L'Eurafrique ».

Nous y avons aussi découvert trois peintures, dont une sur glace de E. Scaufflaire, une œuvre de F. Roland, deux toiles de J. Debattice intitulées « La Feuille » et le « Feu Follet » où s'expriment à la fois la puissance et la sensibilité de l'artiste.

Deux toiles de M. Zabeau, une aquarelle sur l'Espagne de Loujan et des toiles de L. Hock sur la Fagne complètent agréablement la collection remarquable des œuvres du Palais des Congrès, qui s'intègrent dignement dans son architecture.

Conclusions

Le remarquable complexe que nous venons de décrire est dû à l'inlassable labeur des architectes du groupe « L'Equerre », que nous félicitons chaleureusement. Ils ont su, malgré le peu de temps dont ils disposaient, concevoir une œuvre digne des meilleures réalisations de ce type en Europe. Nous remercions personnellement aussi M. l'architecte Klutz, du groupe « L'Equerre », qui, de bonne grâce, s'est plié aux exigences de nos questions.

Cette œuvre remarquable inscrite dans un site exceptionnel témoigne fièrement de la noble mission que la ville de Liège s'est assignée : « rassembler entre son inlassable labeur et sa splendeur mosane, les aspirations scientifiques et culturelles de l'Europe entière ».

H. JEUNEHOMME,

Ingénieur C. C., C. A. et Urb. A. I. Lg.
Ingénieur conseil.

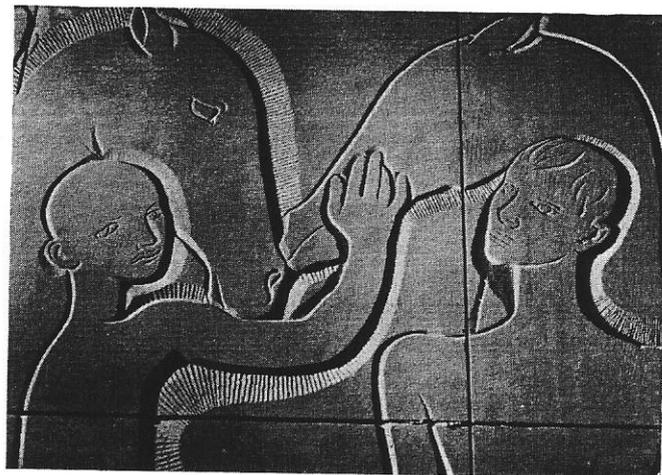


FIG. 25. — FRAGMENT de la frise qui décore le hall d'accueil : « La rencontre », par I. Ianchelevici.